

Le 05/02/2015 à 17:39

Vallères • vallères



- dr

La confrérie des Compagnons de la Saint-Vincent de Vallères est sans doute la plus ancienne des confréries de la région, puisqu'elle a été fondée en 1758. Elle a tenu dimanche un 53e chapitre.



Dans un défilé chamarré, le saint patron porté dans une carriole et entraîné par l'harmonie de Vallères, le cortège comprenant 32 confréries invitées, auxquelles s'étaient joints familles et amis, a parcouru dimanche matin les rues du village pour se rendre à l'église. Le père André Collange a célébré l'office, au cours duquel chaque confrérie a fait offrande des produits de sa région.



Après une présentation solennelle des confréries, le grand maître Dominique Barrier a ouvert le grand chapitre à l'espace réception de Vallères, décoré pour l'occasion aux couleurs de la confrérie. En présence du député Laurent Baumel et du maire de Vallères, Jean-Luc Cadiou, Dominique Barrier a ensuite signé un partenariat avec la confrérie du Finistère Nord, La Poêlée du pêcheur des Abers. La confrérie a également accueilli un nouveau dignitaire belge de Lasne, commune jumelle, André Vandercam, et nommé officiers Alain Buton et Claude Javary « pour leur dévouement ».



Plus de 70 intronisations ont suivi parmi lesquelles, Laurent Baumel, député ; Arnaud Henrion, maire d'Azay-le-Rideau et son épouse Marielle, œnologue et viticultrice à l'Aulée ; le colonel Marc Reverchon, directeur du SDIS37 ; le curé d'Azay-le-Rideau André Collange et... la correspondante de La Nouvelle République !



Apprécié par plus de cinq cents convives et rythmé par les joyeux chants de la chorale des Compagnons de la Saint-Vincent, menée de voix de maître par Gérard Gallais et Jean Barrier, le repas de gala s'est prolongé tard dans la soirée et s'est poursuivi par la présentation du nouveau millésime et... la dégustation des huîtres apportées par la nouvelle confrérie partenaire !